

**Zeitschrift:** Animato  
**Band:** 20 (1996)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La formation musicale et les transformations de la politique de l'éducation - un aperçu bernois, suisse et européen  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-958658>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La formation musicale et les transformations de la politique de l'éducation – un aperçu bernois, suisse et européen

*L'appel à des hautes écoles spécialisées euroconformes a déclenché en Suisse une discussion animée sur la politique de l'éducation. Dans le domaine de la musique, Berne fait œuvre de pionnier avec son projet déjà très avancé de «Haute Ecole des Arts» réunissant musique et arts plastiques en une seule institution. A l'occasion du congrès «Possibilités de formation musicale en Argovie» qui s'est déroulé le 8 mai 1996 au château de Lenzburg, Samuel Dähler, directeur du conservatoire de Bienna, présente le modèle bernois en l'inscrivant dans un plus large contexte. Dans son exposé, que nous reproduisons intégralement ci-après, il considère le processus de transformation initié de l'extérieur non pas comme une menace, mais comme une chance, car il incite à une réflexion sur les aspects de la profession et le contenu des études de même qu'à une intensification de la collaboration entre les instituts de formation.*

En 1985, le monde allait encore bien. Les directeurs de conservatoire par exemple se concentraient deux fois par an dans le but, pour reprendre une expression d'Urs Franchiger, de discuter aimablement entre eux. On se séparait ensuite et chacun retournait diriger son conservatoire comme avant.

En 1996, le monde ne va pas bien, et les conservatoires non plus. Les personnes concernées estiment selon leur sensibilité que nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation très grave, que tout est en plein bouleversement, ou que les choses sont simplement en train de bouger. Pour ma part, je penche pour la dernière interprétation de la situation, qui est aussi la plus optimiste. Ce qui se passe ici va nous occuper aujourd'hui. De par mon travail, je me limiterai à proposer des solutions aux défis qui concernent les conservatoires et leurs activités. Je m'efforcerai en outre de donner un aperçu bernois, suisse et européen.

### Des frontières pour les musiciennes et musiciens suisses

Revenons à l'année 1985. Pour la première fois, on évoqua entre directeurs de conservatoire les difficultés auxquelles les musiciennes et musiciens suisses se trouvaient confrontés dans les pays européens, et l'on constata entre autres que la Communauté Européenne envisageait par exemple de ne plus accepter nos compatriotes aux auditions pour les orchestres.

On pensait aussi au bon vieux temps d'avant la première guerre mondiale, lorsque voyager d'un pays à l'autre sans la moindre contrainte et pouvoir également y travailler sans démarche auprès de l'administration et du contrôle de l'habitant allait encore de soi. On constatait que cette «belle» époque était révolue depuis 1914, donc depuis 71 ans, et pourtant, on aspirait à un retour à ces temps idylliques, sans savoir que cette même année 1985 la Communauté Européenne prenait la décision de supprimer dès 1992 les frontières entre les pays membres de la Communauté pour rendre possible un marché ouvert et la libre circulation des personnes.

Bruxelles décida donc cette même année 1985 ce dont rêvaient secrètement les directeurs de conservatoire. Il ne restait plus qu'une petite condition à remplir pour que ce rêve se réalise aussi en Suisse: il fallait devenir membre de la Communauté Européenne.

Nous essayons aujourd'hui encore de trouver une solution à cette petite condition et, dans notre pays, beaucoup se demandent si ce que Gorbatschov déclarait à l'ancien chef du parti communiste Erich Honecker, à savoir que l'histoire sanctionne celui qui arrive trop tard, est également valable pour la Suisse. Honecker fut le premier à être sanctionné. Gorbatschov l'avait vu venir, mais il ne pensait certainement pas alors que cela pourrait lui arriver à lui aussi. Ceci n'enlève toutefois rien à la valeur de sa déclaration et ne signifie pas que les isolationnistes de notre pays auraient raison de vouloir rester à l'écart.

Nous nous trouvons donc au cœur de réflexions sur la politique mondiale et constatons une fois de plus que nous devons rechercher là le moteur des transformations, et non pas transformer quelque chose d'après notre propre connaissance de sa nécessité. Il serait intéressant d'analyser combien de transformations au cours de notre histoire ont été préparées par des événements extérieurs à nos frontières. Je dois ajouter que ces constatations ne doivent pas être jugées seulement d'une manière négative, étant donné que d'autres pays aussi ont parfois réagi de même et que la Suisse est toujours parvenue à accepter ces défis et à en tirer profit. Vous comprendrez donc à présent mon optimisme quant aux transformations de la politique de l'éducation. Cet optimisme n'est pas seulement de rigueur, mais repose d'une part sur cette confiance en l'histoire et d'autre part sur la confiance en la qualité de mes collègues des conservatoires et en leur aptitude à résoudre les problèmes posés.

### Reconnaissance à l'étranger

Pour en revenir à la séance des directeurs de conservatoire de 1985: on ne s'y contenta pas de se répandre en rêves exaltés; au contraire, on

constata sobrement qu'il était d'abord nécessaire de mettre un peu d'«ordre» dans notre pays avant qu'une libre circulation des personnes avec l'étranger puisse devenir réalité. Nous sommes actuellement sur la voie d'une reconnaissance mutuelle de nos diplômes et d'une harmonisation judicieuse des types de formation. Je relèverai enfin comme dernier point de mon introduction que nous ne sommes pas seuls face à nos problèmes et aux transformations à venir, mais qu'au contraire l'ensemble du secteur de l'éducation, particulièrement au niveau supérieur, est touché.

Quels sont donc les problèmes? On peut les réduire à un même dénominateur: nous devons être acceptés par l'étranger. C'est vite dit et cette raison peut paraître à première vue un peu simpliste; pourtant, tout s'articule autour d'elle. Mais l'énoncé simple d'un problème n'amène malheureusement pas toujours une solution simple. Les transformations nécessaires sont au contraire multiples.

Nous constatons aujourd'hui qu'un très bon travail est réalisé chez nous dans la plupart des domaines. Cependant, nous n'avons pas le statut de haute école, raison pour laquelle les ministères étrangers ne nous reconnaissent pas comme équivalents à leurs hautes écoles. Ceci a pour conséquence que:

- les études suivies en Suisse par nos étudiants ne sont pas prises en compte lorsqu'ils poursuivent leur formation à l'étranger, parce qu'elles n'appartiennent pas au domaine des hautes écoles, et
  - les étudiants étrangers ne reçoivent de leur pays d'origine aucune aide à la formation pour étudier en Suisse, car un soutien financier n'est attribué que pour des études supérieures.
- Cet aspect ne semble pas très spectaculaire, mais, à bien y regarder, il entraîne de multiples conséquences. Dans les professions artistiques justement, la confrontation avec l'étranger est d'une importance vitale et l'interpénétration particulièrement grande.

• Vous savez tous que certains secteurs professionnels ne connaissent pratiquement pas ce problème, ou alors dans une bien moindre mesure que l'art.

• Vous savez aussi qu'une cantatrice d'opéra et un musicien d'orchestre ne sont pas engagés sur la base d'un diplôme, mais uniquement en fonction de leurs capacités artistiques qui doivent être démontrées.

• Mais vous ignorez peut-être que, de plus en plus souvent, seuls ceux qui peuvent présenter un diplôme d'une haute école sont invités à une audition. A cela s'ajoute le problème de la nationalité dont j'ai déjà parlé et qui ne pourra pas être résolu par un nouveau statut des conservatoires, mais seulement par la voie politique.

• Vous ignorez peut-être aussi que les conservatoires suisses accueillent plus d'étudiants étrangers que les universités suisses, et nous espérons que cela sera encore le cas à l'avenir. Et quand je parle d'étrangers, je ne pense pas seulement aux Européens.

• Et vous serez certainement surpris, comme moi à l'époque, d'apprendre que rien qu'en République Fédérale d'Allemagne, plus de 800 Suisses occupent une charge d'enseignement dans des hautes écoles. Ceci représente donc un marché à ne pas négliger.

Peut-être penserez-vous que ce ne sont là que des questions purement techniques, pouvant aussi être résolues techniquement, et qu'elles ne justifient pas toute l'agitation que connaît la politique de l'éducation. En cela vous avez partiellement raison. Mais derrière la question du statut se cache aussi celle de la grandeur d'une école, et là, le bât blesse en de nombreux endroits en Suisse. C'est la raison pour laquelle on peut en partie ressentir tellement d'inquiétude. Aujourd'hui, rares sont les conservatoires suisses en mesure de proposer à eux seuls l'ensemble des études à un nombre suffisant d'étudiants. Il faut donc que quelque chose se passe.

### L'eurocompatibilité: une chance

Lorsqu'on recherche des solutions, il est important de ne pas se baser uniquement sur les

critères nécessaires à l'eurocompatibilité. Il est au contraire indiqué de saisir la chance ainsi offerte pour poser des questions sur le fond.

Analysons d'abord les exigences à remplir pour être eurocompatible. En quelques mots-clés, celles-ci sont les suivantes:

- Statut de haute école,
- en conséquence adaptation des exigences relatives au contenu des études,
- aux conditions d'admission,
- aux professeurs,
- aux examens de diplôme,
- à la recherche appliquée et au développement, à la grandeur d'une haute école, et enfin
- une offre de formation complète.

Il est important de savoir que l'eurocompatibilité n'est pas décidée par l'Europe mais par nos autorités, qui doivent ensuite s'en tenir à leurs décisions. Cela signifie concrètement que nos autorités ne pourraient par exemple pas permettre d'attribuer le statut de haute école au conservatoire de Bienna, qui compte 120 étudiants au total, sans se discréditer ainsi elles-mêmes. Pour obtenir le statut de haute école, il faut que toutes les conditions soient remplies, et pas seulement quelques-unes. A Bienna par exemple, ce sont à la fois l'offre de formation complète et un nombre suffisant d'étudiants qui font défaut. Et je dis cela tout en sachant que mes professeurs et les étudiants de l'école professionnelle ont par leurs qualités et leurs prestations le statut de haute école. Dois-je m'attrister de cette situation? Certainement pas, il faut au contraire qu'elle pousse à rechercher une solution pour des personnes qualifiées.

### Conditions du marché et contenu des études

Comme je l'ai déjà dit, nous ne voulons pas mener cette discussion uniquement en regard de l'Europe, mais conduire notre réflexion sur le contenu des études en fonction de la question suivante: nos diplômés ont-ils une chance sur le marché de l'emploi avec ce qu'ils ont appris? C'est une question très délicate, car dans la situation économique actuelle, on pourrait facilement être tenté de supposer que le marché de l'emploi en général a besoin de moins de jeunes gens et qu'il faudrait par conséquent également moins d'étudiants en musique.

L'ouvre rapidement une parenthèse pour dire que je n'accepte pas qu'on empêche des jeunes gens qualifiés d'étudier la musique en invoquant comme motif que le marché ne les réclame pas. Cette appréciation pourrait d'ailleurs être appliquée à tous les types de formation professionnelle, et il est erroné de croire que les personnes ayant une autre formation ont plus de chance. Premièrement, les conditions du marché se transforment continuellement, et deuxièmement, on sait que la culture générale, l'élargissement des horizons et la formation de la personnalité sont des aspects importants de toute étude professionnelle. Et cela, on peut l'utiliser toujours et en tout lieu. Actuellement et quel que soit le type d'études, il faut être particulièrement qualifié et les mener avec sérieux pour avoir ensuite de bonnes chances sur le marché.

Je reviens donc à la question de savoir comment orienter notre réflexion sur le contenu des études en fonction des possibilités du marché. En plus de notre propre horizon musical, la société actuelle exige de tous que nous soyons capables

- de déborder le cadre de notre branche
- d'utiliser les médias
- de mettre en place des projets
- de nous présenter dans les publics les plus divers
- d'œuvrer dans des groupes de travail.

Ce sont des exigences élevées que nous essayons progressivement de remplir à la Haute Ecole Bernoise des Arts avec notamment en enseignement principal le «diplôme complémentaire de musique». Nous savons depuis longtemps qu'aujourd'hui, les musiciennes et musiciens ne sont plus seulement engagés dans les secteurs traditionnels de la profession, c'est-à-dire comme membre d'un orchestre, comme soliste, et encore moins dans une salle de classe, mais qu'ils peuvent au contraire être amenés à «quitter» ces secteurs traditionnels tout en profitant de leurs études musicales, parce qu'ils exercent par exemple leur activité dans les domaines suivants:

- présentation et animation musicales,
- collaboration dans des théâtres,
- travaux rédactionnels à la radio, la télévision et dans la presse écrite,
- direction d'une école de musique ou d'un conservatoire parce qu'ils
- dirigent un ensemble,

- travaillent en relation avec des thérapies,
- et bien d'autres encore.

Nous nous réjouissons de cette expérience fascinante. Des activités telles qu'aménagement des lieux, improvisation scénique, analyse d'œuvres, styles musicaux, notation, formation de l'oreille, musique et langue, ensembles interdisciplinaires font partie de programmes d'enseignement.

### «Polyvalent et compétent»

De plus, nous avons saisi la possibilité qui s'offre de modifier le contenu des diplômes d'enseignement déjà connus pour élargir cette formation en direction notamment de l'improvisation, l'enseignement en groupe, l'utilisation de l'ordinateur, le jazz, le rock, le pop à l'école de musique. Le contact avec d'autres cultures musicales ne doit pas être considéré comme un nouveau savoir, mais comme un élargissement de l'horizon des étudiants et un complément de l'offre d'enseignement traditionnelle, qui, avec la composition d'arrangements destinés à l'enseignement dans les écoles de musique et bien d'autres matières encore, fait aujourd'hui partie du contenu des études. A Bienna par exemple vivent actuellement des ressortissants de 125 nations différentes, ce qui équivaut à 24,8 pour cent d'étrangers. Et il n'y a pas de problèmes particuliers. Je ne me lasse pas de mentionner cette situation réjouissante; je sais également que de nombreux enfants et jeunes apportent à l'école leur différence culturelle et transforment ainsi notre société, notre façon de penser.

Celui qui souhaite introduire toutes ces nouvelles activités doit procéder à une réduction quelque part ou à un transfert judicieux des charges pour ne pas surcharger les horaires. Ainsi, nous avons par exemple corrigé certaines connaissances théoriques, dont l'étude complémentaire a été déclarée facultative.

La musicienne ou le musicien du futur n'a pas suivi une seule, mais plusieurs formations et exerce son activité, parallèlement ou successivement, dans plusieurs secteurs professionnels. Un exemple fascinant: mandatés par la Guildhall School of Music, des musiciennes et musiciens très qualifiés de divers orchestres symphoniques londoniens travaillent quelques après-midi par semaine dans des écoles de musique de quartiers défavorisés pour faire, avec des moyens très simples, du théâtre musical avec des enfants et des jeunes. Ce sont des travailleurs sociaux de la musique qui, le soir, revêtent leur habit pour jouer du Beethoven et du Bruckner. Bien entendu, l'impulsion à ce travail complémentaire est venue non de l'école, qui a seulement mis à disposition les locaux, mais de musiciens d'orchestre frustrés. D'autres exemples que je connais personnellement me confirment que souvent ce besoin de compensation est d'autant plus fréquent que le degré de spécialisation des musiciennes et musiciens est élevé. D'autres en revanche se sentent bien dans leur tour d'ivoire, y travaillent remarquablement, et une de nos tâches consiste également à mettre tous les moyens en œuvre pour que cette possibilité reste offerte à de tels spécialistes.

D'ailleurs, un des principaux thèmes du congrès annuel qui s'est déroulé en novembre dernier à Luxembourg était de savoir sous quelle forme les hautes écoles de musique et les conservatoires européens pouvaient aider leurs anciens étudiants dans leur recherche d'un emploi. Et l'on constata très vite qu'une réponse possible à cette question résidait entre autres dans l'adaptation du contenu des études aux exigences sociales. Exprimé sous forme de slogan, la musicienne et le musicien du futur devraient être «polyvalents et compétents». C'est aussi ce que nous disent les diplômés après quelques années d'expérience. Pour de telles questions, les associations professionnelles sont

STEINWAY & SONS

Bösendorfer

Boston

AGENCE OFFICIELLE

Kneifel SA Pianos  
Rue du Marché 20  
(Passage  
du Terraillet)  
1204 Genève  
Tel. 022/310 17 60

KNEIFEL

également des partenaires compétents et importants des conservatoires.

#### Profil d'une haute école

Revenons à l'eurocompatibilité pour nous demander comment devrait être une haute école de musique d'après les directeurs de conservatoire. Bien entendu, ce profil repose aussi sur des modèles connus de hautes écoles étrangères.

On peut d'abord constater que les hautes écoles de musique étrangères se limitent en général à assurer un enseignement de grande valeur dans les disciplines instrumentales, vocales, théoriques et pédagogiques. Contrairement aux universités, la recherche n'y est presque pas pratiquée, ou, lorsque c'est le cas, seulement dans une très faible mesure. L'aspect scientifique de la formation musicale se limite à quelques travaux écrits dans les branches théoriques et pédagogiques.

En Suisse, toutes les discussions sur les hautes écoles poussent au contraire à consacrer une part élevée à la recherche appliquée et au développement. Naturellement, ce sont les écoles d'ingénieurs et l'industrie qui le demandent avec le plus de force. On suppose généralement que les arts n'ont ici rien ou pas grand chose à offrir. C'est une conclusion fautive, et ce n'est pas ainsi qu'on écartera un partenaire largement incompris et qui dérange le jeu de poker de la distribution des subventions publiques. Nous comptons d'innombrables domaines qui s'offrent à la recherche appliquée et au développement; la Schola Cantorum Basiliensis est le seul institut à mener ces activités d'une manière conséquente depuis sa fondation. Les conservatoires devront s'y mettre et développer progressivement ces nouveaux domaines.

Venons-en aux diverses exigences posées à une haute école de musique.

Une haute école a une certaine grandeur (250-300 étudiants au minimum), elle a plus de responsabilité à l'extérieur et à l'intérieur, et elle dispose d'une plus grande autonomie au niveau

- de la matière enseignée et
- des finances (budget global).

Une haute école a de nouvelles tâches:

- nouvelles filières d'études,
- recherche appliquée et développement,
- formation continue et perfectionnement,
- prestations de services, et

une haute école implique de nouveaux critères d'admission.

Comme je n'ai pas assez de temps pour approfondir ces différents points, je m'en tiendrai à remarquer que les mots-clés «budget global, conditions d'admission, autonomie au niveau de la matière enseignée, prestations de services» sont très importants, qu'ils représentent des innovations considérables et ouvrent de nombreuses possibilités par rapport aux pratiques actuelles.

Lorsqu'on observe les différents modèles de hautes écoles, on remarque qu'il existe en règle générale des hautes écoles de musique ou des hautes écoles d'art au sens étroit du terme, et que les deux grandes disciplines, «musiques» d'une part et «arts appliqués» d'autre part, restent généralement séparées. Les exceptions confirment la règle.

#### Le modèle bernois de haute école

Lorsqu'une haute école de musique fusionne avec une haute école d'art, on constate que les deux disciplines ont en général peu de points communs. On ne se connaît presque pas et on ne recherche généralement pas à faire cause commune. L'appartenance à une même institution peut cependant être une incitation et un encouragement à une pensée et une action interdisciplinaires. Comme nous l'avons vu précédemment, nous aurons besoin à l'avenir d'une réflexion poussée au-delà de ses propres frontières. Et une haute école des arts offre ici cette possibilité.

Mais le fonctionnement commun de ces deux grandes branches artistiques peut également avoir des raisons plus concrètes, car l'union fait la force. Ici aussi, la grandeur est un facteur important. De plus, beaucoup de personnalités politiques espèrent que le fonctionnement commun de divers domaines artistiques produira des synergies qui, comme nous l'espérons tous, permettront des économies financières. Ce type de haute école a donc de l'avenir.

Comme vous l'aurez déjà remarqué, je viens de parler du modèle bernois de haute école des arts. Les deux écoles des arts visuels de Berne et de Bienne, la Swiss Jazz School de Berne et l'enseignement de la restauration textile de la fondation Abegg de Riggisberg seront réunis avec les conservatoires de Berne et de Bienne en une seule haute école bernoise des arts. Cette école bilingue travaillera d'une manière décentralisée dans les lieux d'étude déjà connus et aura un siège modeste. Des personnes actives dans les différents lieux d'étude se retrouvent à la direc-

tion et l'administration centrales et sont responsables au sein de la direction du bon fonctionnement de l'école. Etre mince, telle est la devise actuelle...et pas seulement à Berne.

La Haute Ecole des Arts réunit au total 500 étudiants des différentes disciplines. Chaque lieu d'étude aura sa spécialisation et les doubles offres seront dans une large mesure évitées. Un guide commun des études pour le secteur de la musique est en voie d'achèvement; il a été élaboré au cours des deux dernières années par des professeurs bernois et biennois. Aujourd'hui déjà, les examens d'admission sont en partie réalisés en commun.

Déjà, nous menons donc ensemble des discussions très intensives, et c'est le début d'une croissance commune qui nous montrera à l'avenir quelles possibilités de développement en découleront. Le coup d'envoi est prévu pour l'automne 1997, pour autant que le Grand Conseil du canton de Berne adopte cette année le projet de loi et approuve également au début de l'année prochaine la demande de démarrage de l'école.

#### Autres modèles en Suisse...

Comme vous le savez, les Bernois travaillent vite. Pendant longtemps, nous avons été seuls avec notre projet de haute école des arts. Cette avance rapide entraîna également certains inconvénients, car je n'ai par exemple pu discuter avec presque personne pour relier notre projet à une action suisse. Ce n'est plus le cas aujourd'hui; heureusement d'ailleurs. En différents endroits, les travaux sont bien avancés, particulièrement à Lucerne et en Suisse romande.

Nous avons eu plusieurs contacts avec les Lucernois et appris avec grand plaisir qu'ils envisageaient également un modèle de haute école des arts réunissant la musique et les arts plastiques. Il en va autrement aujourd'hui, et la Suisse centrale s'est mise d'accord sur un modèle de haute école spécialisée qui prévoit à Lucerne diverses écoles techniques supérieures, une école supérieure d'art au sens étroit du terme, et une haute école de musique. Du côté de la musique, l'école de jazz, le conservatoire et l'académie pour la musique d'église et scolaire seront réunis dans une haute école de musique.

En Suisse romande, les travaux sont bien avancés en ce qui concerne le domaine de l'OFIAMI. En effet, il n'y aura pour la Suisse romande qu'une seule haute école spécialisée dans ce domaine, conduite d'une manière décentralisée. En plus des écoles d'ingénieurs, des écoles ESCEA et de l'architecture, elle comprendra également les arts visuels. C'est facile à dire, mais ceux qui parmi vous connaissent bien la Romandie savent que ce modèle équivaut à une véritable révolution. Essayons seulement d'imaginer cela de notre côté de la Sarine! C'est impensable – du moins pour le moment.

Une étude commandée par les directeurs romands de l'instruction publique et destinée à déterminer si un modèle identique serait envisageable pour la musique est actuellement en voie de rédaction. Je soutiens ce travail, étant donné qu'à la demande des délégués à la culture romands je mène des discussions informelles sur ce même thème avec mes collègues des conservatoires de la Suisse romande.

Et les Bernois seraient alors soudain du côté de la Suisse romande, ce qui nous ferait particulièrement plaisir à Bienne. Le projet de loi bernois prévoit de plus que la première étape d'une ouverture au-delà des frontières cantonales se ferait en direction de la Romandie. Voilà de bonnes perspectives.

Il n'y a malheureusement pas grand chose à dire au sujet de Bâle. Les discussions au nord-ouest de la Suisse dans le domaine de l'OFIAMI avancent péniblement et de nombreux revirements ont déjà eu lieu au sein des groupes de travail. On ne peut toujours pas percevoir une volonté politique clairement définie. Ceci met l'Académie de Musique de la ville de Bâle dans une situation inconfortable, car cette école a déjà depuis des années incontestablement le niveau d'une haute école, et il est injuste que précisément cette école ne puisse pas encore voir confirmer ses qualités au niveau fédéral.

Un modèle semblable à celui de la Romandie existe en Suisse orientale dans le domaine de l'OFIAMI: une grande haute école spécialisée menée d'une manière décentralisée et regroupant technique, architecture et économie est en train de prendre naissance. En ce qui concerne la musique, seules quelques rares discussions informelles ont eu lieu. Là aussi, mes collègues doivent s'armer de patience et attendre un moment politique plus favorable.

#### ...et à l'étranger

L'Autriche et l'Allemagne répondent d'une façon différente à la question de savoir si une haute école de musique ou une haute école des

## Musikschuljubiläum in Romanshorn

Nachdem im Herbst 1974 der Verein Musikkollegium Romanshorn MKR gegründet war, konnte der Musikunterricht im Frühjahr 1975 aufgenommen werden. Schulleiter Pius Fleischer und 8 weitere Musiklehrkräfte unterrichteten zirka 100 Schülerinnen und Schülern im Instrumentalspiel. Mit den knapp 100000 Franken, die aus den Beiträgen von Eltern, Gemeinde und Vereinsmitglieder resultierten, wurde die finanziellen Aufwendungen bestritten. Heute, nach zwanzig Jahren Aufbauarbeit, betreuen 25 Musiklehrkräfte mit grösseren und auch kleinen Pensken rund 300 Schülerinnen und Schüler. Nicht nur die Schüler- und Lehrerzahlen sind gestiegen. Gewachsen ist auch das Einzugsgebiet, das nun die Gemeinden Salsach, Uttwil, Dozwil, Kesswil, Güttingen und Altnau umfasst. Martin Ganbenin, Schulleiter seit 1977, hat es verstanden, die Schule zu dem zu formen, was sie heute ist: ein Ort der Begegnung, der Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen einen fundierten Unterricht bietet.

Obwohl der Wind bezüglich Finanzierung auch unserer Musikschule rauh ins Gesicht weht, haben wir das 20-jährige Bestehen während des ganzen Jahres ausführlich gefeiert. Bereits im Herbst 1994 haben Kantonschülerinnen und -schüler von Romanshorn mit ihrem Lehrer Max Ammann 20 Kalenderblätter gestaltet, auf welche wir sämtliche Veranstaltungen des Jahres 1995 drucken liessen. Der attraktive Kalender (schwarz-weiß, Format 30x40 cm) wurde zum Preis von 10 Franken im Dorf verkauft. Nach dem Eröffnungskonzert im Januar folgten im Verlauf des Jahres drei Hauskonzerte bei Kerzenlicht, ein Tag der offenen Türe, eine Jubiläumsfahrt auf dem Bodensee («Wassermusik») sowie ein Dutzend Serenaden mit einem breiten musikalischen Spektrum. Zu den Ausführenden zählten neben Schülern und Lehrkräften der Musikschule auch zahlreiche Musikvereine und Chöre der Region.

W. Sch.

## 25 Jahre Musikschule Mutschellen

Unser privatrechtlicher Verein feiert zusammen mit den fünf aargauischen Trägergemeinden Berikon, Oberwil-Lieli, Rudolfstetten, Widen und Zufikon das 25-jährige Bestehen der Allgemeinen Musikschule Mutschellen, an der heute rund 35 Musiklehrkräfte, eine Ballettlehrerin und eine Rhythmiklehrerin ca. 800 Schülerinnen und Schüler unterrichten. Mit Ballettaufführungen, Schüler-, Lehrer- und Jugend-Big-Band-Konzerten treten wir regelmässig an die Öffentlichkeit.

Nach einem äusserst erfolgreichen Ballett-abend, einem «Tag der offenen Tür» und einem Oberstufen-Schülerkonzert finden in der Mehrzweckhalle Widen noch zwei weitere öffentliche Jubiläumsanlässe statt: eine Aufführung von Debrunners bekanntem Kindermusical «De wiiss Elefant» (22. Juni, 20 Uhr) und ein Gala-Abend mit Klassik und Jugend-Big-Band (7. Dezember, 20 Uhr). Zudem wird die Jubiläums-CD «Teachers in Concert» mit verschiedenen Instrumentaldarbietungen unserer Lehrkräfte zum Kauf angeboten.

Elisbeth Widmer

## Musikschule Sumiswald in Frankreich

Schulleiter Christian Wili und sieben weitere Musiklehrkräfte haben ihren Schülerinnen und Schülern ein intensives Musikerlebnis ermöglicht. Während fünf Tagen musizierten sie mit 27 Jugendlichen im malerisch gelegenen Schloss Roche sur Linotte (F) einzeln, in Gruppen und im Orchester. Auch anspruchsvolle Kammermusik wurde erarbeitet, und eine Pianistin stand für Begleitaufgaben zur Verfügung. Auf dem Tagesprogramm standen neben Lockerungs- und Stimmbildungsübungen, Gesang und Instrumentalspiel auch Instrumentenkunde, Musikgeschichte, Stilkunde und eine Einführung in die Kunst des Improvisierens. Wie intensiv da musiziert wurde, bestätigte nach der Rückkehr ein buntes Konzert in der Aula Sumiswald.

CW

arts représentent la bonne solution: l'Autriche dispose depuis des années de trois hautes écoles de musique, à Graz, Salzburg et Vienne, alors que l'Allemagne en compte au total environ 25, dont seules trois ne sont pas tout à fait des hautes écoles de musique au sens propre. J'ai déjà parlé plus haut des aspects relatifs à leur contenu.

La situation est toute différente aux Pays-Bas: sur 15 conservatoires, un est encore indépendant, un autre est intégré dans une grande haute école polytechnique, et tous les autres se trouvent dans une haute école des arts. Du point de vue du contenu, ces conservatoires sont semblables aux hautes écoles de musique allemandes et autrichiennes.

Que nous apprennent ces différents modèles? Avant tout, que la qualité de chaque système dépend des hommes qui le font fonctionner. D'autre part, on découvre

- que les compétences au sein des écoles doivent être clairement réglementées,
- qu'une certaine autonomie des écoles est absolument nécessaire,
- qu'une certaine grandeur est tout à fait indispensable,
- que tous les modèles peuvent produire des effets de synergie; il faut simplement en prendre conscience.

Cette connaissance nous accorde beaucoup de marge pour entreprendre dans notre entourage ce qui est judicieux pour l'école ou les écoles. Transformer pour le seul plaisir de transformer ne résout aucun problème. Ces transformations, nous devons les réaliser avec les personnes qui sont déjà en place et doivent continuer à y rester. Le vieux principe pédagogique selon lequel le nouveau doit toujours être relié à ce qui est déjà connu est valable ici aussi. C'est pourquoi une haute école de musique ou d'art suisse ne sera certainement pas identique à une haute école allemande ou autrichienne. Elle présentera des similitudes structurelles, mais, sur le fond, elle continuera à maintenir notre esprit et réalisera les adaptations qui seront nécessaires.

#### L'union fait la force

Pour ajouter quelque chose au sujet de la politique de l'éducation, je dirai tout d'abord qu'à mon avis, la politique de l'éducation est une politique culturelle. Les conservatoires aussi ne souhaitent pas être à l'écart de cette tâche mais au contraire s'engager activement. Mais où et comment?

Quiconque s'occupe de politique culturelle est toujours étonné de la diversité et de la ramification élevée des activités culturelles dans notre pays. Mais souvent, on ne s'en rend pratiquement pas compte, parce que chacun essaie dans son coin de faire de son mieux.

Je crois que sur ce point, on peut beaucoup apprendre de l'étranger pour réunir à l'avenir nos forces comme on l'a fait là-bas. Je ne suis personnellement pas opposé au fédéralisme, mais si celui-ci consiste à encourager et soutenir un intérêt particulier quelconque sans le moindre égard pour la situation générale, je suis alors opposé à ce genre de fédéralisme. Je suis convaincu qu'à l'avenir, nous devons de plus en plus nous engager ensemble. Ensemble, nous sommes plus forts, ensemble, nous serons mieux écoutés et nous pourrions là aussi profiter des synergies.

Ici à Lenzbourg, nous ne sommes éloignés que de quelques kilomètres du siège du Conseil Suisse de la Musique, et je constate que nous disposons là d'un instrument qui pourrait nous permettre de mener une bonne politique culturelle. Il suffirait de nous mettre ensemble également là et de le soutenir énergiquement. Des milliers de musiciens – amateurs ou professionnels – y sont représentés. C'est une force importante qu'il faut utiliser. Quand on voit la puissance d'un Deutscher Musikrat ou d'un Arts' Council anglais, on ne peut actuellement qu'en rêver en Suisse. Mais ces organisations ne sont pas simplement apparues du jour au lendemain, une forte volonté politique avait été et est toujours nécessaire. Cela aussi, nous pourrions le créer.

Les conservatoires, d'entente avec les associations s'occupant aussi d'éducation musicale, qui sont donc nos partenaires et que pourtant nous ne connaissons actuellement pas ou très peu, auraient là aussi un important mot à dire. Il y aurait beaucoup de chose à discuter, soutenir, améliorer. Ce que je dis sur ce petit exemple de coordination de l'éducation musicale est également valable pour bien d'autres domaines de la musique en Suisse.

Pour conclure, il me tient à cœur d'ajouter encore un mot sur toutes les collaborations, toutes les fusions et associations que j'ai mentionnées. Je pense comme vous que les fusions ne sont pas simplement bonnes en soi. Bien au contraire. Nous devons être très prudents dans ce domaine si nous voulons en retirer le profit espéré. Notre expérience à Berne nous apprend que les premières discussions débouchent rapidement sur d'autres et qu'une confiance mutuelle peut se développer lentement. Dans toute discussion, il faut garder à l'esprit l'intérêt commun et non pas insister avant tout sur la différence. Tout cela a l'air très simple. Les bouleversements de la politique de l'éducation sont immenses, ils exigent de nous tous une bonne dose de persévérance, de prévoyance et de courage. Je souhaite à tous les participants l'énergie et le plaisir nécessaires pour aborder ces délicats problèmes ensemble et dans le respect d'autrui. Nous y avons tous quelque chose à gagner.

(Trad.: AC)